



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Communiqué de Presse

RETRAITES DES FONCTIONNAIRES

Le Rapport du COR a tout faux !

La FGF-FO a pris connaissance avec étonnement du rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR). Elle partage pleinement l'analyse de la Confédération selon laquelle le rapport sur les retraites est destiné à « faire peur ».

Au-delà du fait qu'il retient comme hypothèse des paramètres économiques peu crédibles comme un taux de chômage de la fin des années 70, le rapport ignore sciemment les réalités statutaires des pensions des fonctionnaires de l'Etat.

L'objectif est de mettre en évidence un déficit des pensions civiles pour justifier après 2003 et 2008 de nouvelles mesures aggravant la baisse des retraites.

Pour cela les oublis et les fausses démonstrations sont légion.

En premier lieu, il n'y a pas de caisse de retraite pour les pensions civiles et militaires de l'Etat. Elles sont inscrites au grand livre de la dette publique. Sauf à revenir sur cet engagement de l'Etat de garantir à ses agents le versement d'une retraite pour service rendu, il ne peut y avoir de déficit technique (balance cotisation/prestation).

Malgré cela le rapport du COR crée un solde technique en retenant le taux de cotisation employeur de l'année 2000 (alors que les effectifs fondent d'année en année).

En second lieu, pour que les projections actualisées fonctionnent : « *le traitement moyen des fonctionnaires est supposé évoluer à moyen et long terme comme le salaire moyen des salariés* ». Bonne nouvelle ! Cela annoncerait-il que le pouvoir d'achat de la valeur du point va désormais, au minimum, suivre l'évolution des prix ? (Rappelons que la perte du pouvoir d'achat depuis l'année 2000 approche les 9%, alors que selon l'INSEE les salaires moyens nets annuels dans le privé et le semi-public ont évolué de + 3,5 %).

En réalité, le rapport du COR s'appuie sur « *les hypothèses macro économiques de progression du salaire moyen par tête (SMPT)* », de ce fait il cautionne l'augmentation de la part du salaire variable (primes indemnités, intéressement) qui ne compte pour presque rien dans le calcul des retraites.

Pour finir, le rapport table sur 1,8 million de fonctionnaires d'Etat en 2035 (500 000 de moins qu'en 2008).

Force Ouvrière dénonce une politique de l'emploi public qui appauvrit la protection sociale et participe au déséquilibre des régimes de retraites.

Le rapport du COR explique que les régimes de retraite sont impactés par la crise, que dire de l'Etat qui supprime des centaines de milliers d'emplois pour, au final, crier au déficit des pensions civiles et militaires.

La FGF-FO refuse l'entreprise de culpabilisation et de stigmatisation des fonctionnaires.

Comme leurs collègues du privé leurs retraites sont loin d'être brillante : 1 716 € pour les fonctionnaires d'Etat (60 % de cadres), 1199 € pour les fonctionnaires hospitaliers, 1021 € pour les fonctionnaires territoriaux ! (1 400 € en moyenne nationale).

Nier le statut des fonctionnaires, durcir les conditions pour une retraite à taux plein sur la base de projections à l'horizon 2050 n'est qu'un prétexte pour satisfaire de nouveau les critères de convergence selon le dogme comptable de l'équilibre budgétaire.

Avant de regarder 40 ans devant, regardons 40 ans en arrière ! Quelles perspectives aurait fait le COR en 1970 ?

La dérive démographique, la baisse du taux d'activité, la crise sont des réalités pas des fatalités.

Les choix à faire sont sociaux, quelle place pour la retraite ?
Quels efforts pour la garantir ?

**Augmenter les salaires
Stopper les destructions d'emplois
Débattre du financement**

Pour Force Ouvrière défendre LES RETRAITES : C'est un choix de société

**Service public, Fonction publique, Code des pensions
TOUT EST LIÉ !**

Paris, le 15 avril 2010